

ACCIDENT

survenu à l'ULM identifié 59-ABO

Événement :	décrochage dissymétrique en finale, collision avec le sol.
Cause probable :	focalisation de l'attention sur les conditions extérieures au détriment de la conduite du vol.

Conséquences et dommages :	pilote et passager décédés, ULM détruit.
Aéronef :	ULM Zenair Zodiac CH 601, multiaxes, moteur Rotax 912 UL.
Date et heure :	dimanche 17 août 2003 à 19 h 00.
Exploitant :	privé.
Lieu :	à 600 m du seuil de la piste 25 revêtue de l'aérodrome d'Egletons (19).
Nature du vol :	voyage.
Personnes à bord :	pilote + 1.
Titres et expérience :	pilote, 57 ans, UL de 2002, expérience inconnue.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le site de l'accident : vent 180° à 230° / 04 kt, SCT à 1 200 pieds, pluie, , visibilité 5 à 7 km, température 20 °C, turbulence faible.

Circonstances

Lors d'un rassemblement d'ULM sur l'aérodrome d'Egletons les participants effectuent une navigation à destination de Caudecoste (47) puis rentrent à Egletons en fin de journée.

Des témoins au sol indiquent qu'ils observent l'ULM s'intégrer dans le circuit d'aérodrome main droite et arriver en finale pour la piste 25 revêtue sur un plan de descente normal. Ils le voient ensuite, à une soixantaine de mètres de hauteur, "*décrocher sur l'aile droite et partir en vrille*" avant de disparaître derrière des arbres.

L'examen de l'épave et du site montrent que l'ULM a percuté le sol alors qu'il était en rotation à droite et avec une assiette à piquer d'environ 45°.

A l'arrivée des secours, l'épave, détrempée, contient encore du carburant. L'examen du moteur montre qu'il ne délivrait pas de puissance mais fonctionnait à faible régime au moment de l'impact (cette observation est cohérente avec une approche moteur réduit).

Les témoins mentionnent le passage d'averses, brèves et violentes au moment de l'événement, qui rendaient la piste revêtue éblouissante lors de l'atterrissement face au soleil. Cependant, aucun pilote n'indique en avoir traversé dans le circuit d'aérodrome.

Cet ULM n'est pas équipé de dispositif avertisseur de décrochage.

(suite page suivante)

L'attitude de l'ULM lors de sa chute est caractéristique d'un décrochage à faible vitesse.

Les conditions météorologiques en dégradation et l'éblouissement ont pu perturber le pilote au point qu'il ne surveille pas sa vitesse d'approche. La faible hauteur ne lui n'a pas permis de reprendre le contrôle de l'ULM avant la collision avec le sol.